BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

KNDS
Monsieur Charles SCAGLIOLA
Route de Villeneuve
BP 13
18570 LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

Le Président,

DIRECTION HABITAT URBANISME DURABLES
Référence : PQZ/2026.17056
Affaire suivie par Pascal QUENEZ
Tél : 02.48.57.82.80
pascal.quenez@agglo-bourgesplus.fr

Bourges, le

Objet : ICPE Avis remise en état du site.

Monsieur,

Dans le cadre du dépôt en préfecture de votre dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement soumis à autorisation environnementale, vous sollicitez l'avis de l'agglomération sur votre proposition de remise en état du site à l'issue de son exploitation.

Vous proposez en cas de cessation d'activité de remettre le site dans un état compatible avec un usage industriel.

Le site est actuellement classé par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en zone UEb à vocation économique dédiée à l'accueil des activités industrielles et artisanales.

Ce classement n'a pas vocation à être remis en cause à l'avenir du fait de son occupation actuelle.

J'émets donc un avis favorable à votre proposition.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Richard BOUDET
Président de Bourges Plus
23 juil. 2026